

A l'attention des clubs FSGT  
Copie aux CFA, Comités et Ligues FSGT

**DIRECTION**  
**FÉDÉRALE COLLÉGIALE**

14 rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex  
Tél. : 01 49 42 23 19  
Fax : 01 49 42 23 60

[direction@fsgt.org](mailto:direction@fsgt.org)

[f](#) FSGTsportpopulaire  
[t](#) FSGTofficiel

Chers amis, chères amies,

Réunie en Assemblée Générale électorale les 9 et 10 avril 2021, la FSGT a pris des décisions visant à soutenir les clubs à travers notamment un plan de soutien de 700 000 € se traduisant par un avoir<sup>1</sup> de 25% calculé sur les licences et affiliations prises en saison sportive 2020/2021 ou en saison civile 2021 et à utiliser la saison prochaine.

Comme nombre de fédérations, la FSGT est fortement fragilisée par la crise avec une baisse de 37% de ses adhérent·e·s. Nos ressources s'appuient à plus de 60% sur le produit des cotisations (licences et affiliations)<sup>2</sup>. Elles permettent à la FSGT de garantir son autonomie d'action et de se développer. Aujourd'hui et compte tenu de la forte baisse des recettes issues des cotisations, la FSGT se voit contrainte de prélever sur ses réserves financières et de recourir à un Prêt Garanti par l'État (PGE).

Toutefois et dans le but de continuer à vous soutenir, à créer les conditions d'une reprise réussie des activités et garantir la pérennité de notre fédération, l'Assemblée Générale a décidé la mise en œuvre :

- D'un processus de relance des activités ;
- D'un plan d'actions coordonnées visant à consolider le maillage territorial via le développement des activités et l'accompagnement renforcé des structures de la Fédération. Ce plan s'appuiera sur la volonté d'organiser des temps forts de "retrouvailles associatives", de développer des outils d'éducation à la santé pour toutes et tous, de prolonger des

1 Un crédit que les clubs pourront utiliser pour régler leurs cotisations et affiliations la saison prochaine.

2 Pour information, les pertes financières consécutives aux contraintes sanitaires sur la pratique sportive sont estimées à 2,5 millions d'euros à l'échelle de toute la fédération (fédération, ligues et comités) sur un budget total de 4,5 Millions d'euros. Avec une baisse des licences de 38% en 2020/2021. Les principales ressources de la fédération : les cotisations et affiliations, les engagements dans les compétitions et pour 25% environ des subventions. Les principales dépenses : les forces humaines salariées, les frais d'organisations des compétitions, initiatives et formations. Comme pour toute association, les résultats financiers excédentaires sont reversés dans le fond associatif et servent à garantir la pérennité du projet d'activités sportives et associatives pour tous et à moindre coût.

innovations sportives et associatives nées dans le contexte de crise et à plus long terme de prolonger le travail de formation et d'accompagnement à l'engagement ;

- D'un gel en 2021/2022, pour la seconde saison consécutive, des montants des cotisations d'affiliation et d'adhésion ;
- D'un plan de soutien de 700 000 € à destination des clubs : tous les clubs affiliés en 2020/2021 (saison sportive) et en 2021 (saison civile) bénéficieront d'un avoir de 25% sur les cotisations (affiliations et licences), à utiliser la saison prochaine.

La FSGT n'a eu de cesse depuis mars 2020 d'alerter les pouvoirs publics pour une meilleure prise en compte du sport associatif fédéré qu'il s'agisse de la reprise des activités et du soutien financier.

Dans le même temps, le siège fédéral, les comités départementaux et régionaux, les commissions fédérales d'activités se sont organisés pendant toute la crise pour maintenir le lien, vous informer des décisions gouvernementales et des dispositifs d'aide existants, proposer des activités à distance pendant le confinement et adaptées pour la sortie de confinement, maintenir des formations ou encore communiquer sur les initiatives originales que vous avez pu mettre en place.

Au fil des échanges depuis un an, nous avons constaté que le sens de votre engagement au sein de la FSGT a primé sur celui du seul enjeu financier. L'adhésion à un club et l'affiliation à une fédération sportive traduisent une volonté de participer à un projet spécifique et à une dynamique humaine collective. Elles se distinguent de la démarche consumériste d'inscription dans une salle privée de sport ou de pratique autonome d'une activité. Par ailleurs, l'engagement et l'animation bénévoles sont une force considérable que seul le secteur associatif peut proposer, pour démocratiser l'accès du plus grand nombre à des activités de qualité.

La liste des innovations culturelles et sportives auxquelles la FSGT a contribué est longue : accès des femmes aux compétitions sportives dans un grand nombre d'activités, précurseure dans la création des structures artificielles d'escalade ou encore dans le sport de l'enfant, invention du football à 7 auto-arbitré ou encore du volley-ball en 4X4, pratique en mixité réelle, organisation de compétitions non élitistes, rassemblements multisports, projets de solidarité internationale, formation de sportifs et sportives devenus championne et champions du monde et/ou olympiques, etc.

Cette histoire s'est construite en appui sur de la vie associative, de l'émulation et de l'engagement bénévole. Nous voulons que cette histoire du sport populaire se poursuive et continue à enrichir la grande histoire du sport en France. Nous ne pourrions le faire sans votre confiance, votre soutien et engagement.

Nos comités départementaux prendront contact avec vous dans les prochains jours ou semaines pour organiser au mieux avec vous la mise en œuvre des décisions prises au niveau fédéral. Des mesures d'avoirs spécifiques au niveau départemental pourraient également être mises en œuvre pour les clubs qui ont versé des engagements aux compétitions pour la saison en cours.

Nous souhaitons une fois encore vous renouveler tous nos remerciements et nos félicitations pour votre engagement et la capacité d'adaptation dont vous avez su faire preuve depuis maintenant plus d'un an. Vous pouvez compter sur nous comme nous comptons sur vous.

Plus que jamais prenez soin de vous.

**La Direction Fédérale Collégiale**